

V

LE CHÊNE DE BEG-AN-ERY

Au cri du huant, perçant dans la dense obscurité du bois, la colonne avait fait une halte soudaine. Cette fois, ce n'était plus le danger soupçonné ou prévu, c'était le péril immédiat, certain, qui se montrait. Car ils le connaissaient tous, au moins par oui-dire, ce cri sinistre, signe de ralliement de tous les insurgés de l'Ouest, que, depuis le récent soulèvement de Jean Cottureau et de ses frères, on nommait chouans.

C'était au moment de l'année sanglante, où la Vendée en armes remportait victoires sur victoires sur les troupes de la Convention, où Lyon s'insurgeait, où le fédéralisme agitait la Normandie et la Guyenne.

La terreur était dans le pays avant d'être proclamée par les pouvoirs publics.

On s'explique donc aisément que des soldats improvisés, n'ayant pas les vertus de leur rôle, surtout ces qualités acquises qui font le troupier solide et résistant, s'ébranlassent devant l'impétuosité d'une attaque énergiquement conduite.

Killerton, en voyant la troupe s'arrêter, s'était élancé vers la tête de la colonne, le sabre et le pistolet au poing.

« Qui a donné l'ordre de faire halte ? demanda-t-il avec fureur.

— Moi, répondit l'officier qui commandait le détachement. Il fallait bien.

Il ne put en dire davantage. Le renégat, dressant son arme, venait de lui brûler la cervelle.

Alors ce fut une confusion effroyable. Deux des porteurs de torches les laissèrent tomber, et elles s'éteignirent. L'obscurité s'en accrût. Killerton s'aperçut bien vite de l'inutilité de ses efforts.

Soudain, dans la profondeur des fourrés, une voix s'éleva qui disait :

« Rendez-vous ! On ne vous veut pas de mal. Livrez-nous les prisonniers. »

Killerton répliqua avec violence :

« Je déclare traître à la nation quiconque abandonnera son poste. Feu de tous les rangs ! »

L'ordre était vain. En se retournant, il vit qu'une dizaine d'hommes au plus l'entouraient. Et, à la clarté des deux dernières torches, il put distinguer tout un flot d'assaillants aux visages barbouillés de suie. Ils sortaient des troncs et des fourrés, armés de lourds gourdins, et les fusils tombaient d'eux-mêmes des mains des soldats, paralysés par la terreur. On ne combattait même pas.

Celui que la comtesse de Plestin avait appelé Arthur de Kergroaz fit entendre un cri de rage.

Il dirigea le canon de son pistolet vers un homme de haute taille qui paraissait être le chef, et pressa la détente.

Mais, au même instant, un coup de bâton, porté de bas en haut, fit dévier le coup. La balle se perdit dans les cimes feuillues, tandis que l'arme elle-même échappait aux doigts du bandit, et que celui-ci, frappé d'épouvante, s'enfuyait à son tour, en soutenant de la main gauche son bras droit brisé.

L'obscurité le sauva. Son pied heurta une racine, et il alla s'abattre dans une fondrière, où il s'évanouit. Les vainqueurs qui avaient atteint leur but, c'est-à-dire délivré les prisonniers, ne s'acharnèrent point à la poursuite des vaincus. Ils voulaient, tout d'abord, mettre en sûreté ceux qu'ils avaient arrachés aux juges révolutionnaires.

Alors celui qui paraissait être le chef rassembla autour de lui ses compagnons.

Il y avait là trois cents hommes au masque de suie et près du double de paysans. A la tête de ces derniers se trouvaient l'ex-garde-chasse Julot et l'hercule Yves Le Braz.

Le chef étendit la main pour réclamer le silence. Puis, d'une voix émue et grave, il dit :

« Mes camarades, je vous remercie pour ce que vous venez de faire, et vous aussi, les gars du pays. Kerret-ar-laz est votre amie et le restera tout le temps que vous ne serez pas les complices et les serviteurs de l'étranger. En délivrant aujourd'hui le comte et la

comtesse de Plestin, nous avons empêché un double crime. Nous conservons à notre pays une famille qui en est l'honneur et que tous chérissent, et nous empêchons un misérable Anglais de mettre la main sur des biens qui devaient lui revenir par héritage, s'il ne restait point de représentants du sang de Plestin.

« Car ce Killerton, ne l'oubliez pas, est un Anglais ; et, si je n'ai pas mis sa tête à prix, c'est parce que, avant longtemps, les bleus eux-mêmes reconnaîtront le traître qu'ils nourrissent dans leurs rangs.

— Il y a quelqu'un qui n'attendra pas ce moment-là pour lui régler son compte, cria la rude voix d'Yvon. Je lui ai déjà donné ma mesure en lui cassant une aile tout à l'heure.

— Oui, je sais cela, Vonic Le Braz, répliqua le chef avec émotion. Tu m'as sauvé la vie, et je m'en souviendrai.

— Merci, fit encore le colosse têtue ; n'empêche pas qu'on a eu tort de le laisser échapper. M'est avis que nous devrions fouiller les bois jusqu'au jour pour le retrouver et le pendre au plus gros chêne de Lanmeur.

— Nous le retrouverons plus tard, mon gars. Pour le moment, le temps nous manque. Il nous faut rentrer au manoir et mettre monsieur le comte et sa famille en sûreté.

Les paysans et outlaws s'assemblèrent, et portant une trentaine de fusils et une vingtaine de gibernes pleines pris aux gardes nationaux qui avaient fui, ils reprirent le chemin de Plestin.

Une heure plus tard, la comtesse, placée sur une façon de civière en branches, rentrait sous ce toit qu'elle avait cru quitter pour toujours. Des cris de joie l'accueillirent, et les serviteurs se jetèrent à ses genoux, couvrant de baisers sa robe et ses mains.

L'émotion de la jeune femme était profonde ; elle se produisit par d'abondantes larmes, lorsque la vieille servante aux soins de laquelle elle avait confié son fils, vint la prendre par la main pour la conduire près du lit où Robert de Plestin, sans aucun soupçon des divers actes du drame qui se jouait autour de lui, dormait d'un paisible sommeil.

Pendant ce temps, le comte Roger était en tête à tête avec le chef de la confrérie, et leur conversation n'était pas moins émouvante que l'entretien de la comtesse Aude avec ses femmes.

Dans la grande salle basse et carrelée du manoir, celui qu'on regardait comme le chef des redoutables associés était entré, la face encore noire, accompagné d'un homme paraissant lui ressembler étrangement, de plusieurs compagnons aux dehors robustes d'hommes de mer, et d'un tout jeune homme aux traits purs et beaux comme ceux d'une femme.

En pénétrant dans la salle, le chef ôta son chapeau de feutre et le jeta sur la table qui se dressait au centre de ce réfectoire digne des anciens preux. Tous ceux qui l'escortaient l'imitèrent.

Le comte fit un pas en avant, et, tendant loyalement sa main à l'inconnu :

« Monsieur, dit-il avec une grande noblesse, ce que vous venez de faire pour moi est un acte d'amitié et de courage que je ne saurais oublier. Pour ma femme et mon fils, pour toute ma maison je vous en remercie. Mais j'ai besoin de savoir par vous-même quelles sont vos intentions et quelle suite vous comptez donner à cette affaire. »

Les yeux du chef, en se fixant sur Roger, laissèrent lire sa réelle stupéfaction.

« La suite ? Mais c'est à vous de la donner, monsieur, répond-il.

— Qu'entendez-vous par là ? interrogea de nouveau le jeune comte de Plestin.

— J'entends que vous êtes libre, que nous avons été assez heureux, avec le secours de Dieu, pour vous arracher aux mains d'ennemis qui avaient juré votre perte. Mais cette liberté ne peut être de longue durée, car ces hommes vont revenir pour vous prendre, et, cette fois, ils seront en force et ne vous laisseront pas échapper. »

Un soupir douloureux souleva la poitrine de Roger.

« Vous devez donc, reprit le chef, profiter des courts répit qui nous sont laissés pour vous mettre à l'abri, vous et les vôtres. La côte est prochaine, et il

n'est pas un pêcheur qui ne vous prête sa barque, soit pour gagner l'Angleterre, soit pour vous réfugier sur tel autre point de la côte qu'il vous conviendra de choisir.

— Oui, reprit l'officier en relevant sa tête tristement penchée, je vous dois toute ma reconnaissance pour votre généreux dévouement. Pourquoi faut-il qu'à ma joie se mêle l'amertume de devoir cette délivrance à une rébellion contre l'autorité établie ? Il m'eût été facile de me disculper des griefs soulevés contre moi, tandis qu'aujourd'hui les plus fâcheuses apparences s'unissent pour m'accabler devant des juges prévenus. Je ne puis être à leurs yeux qu'un traître ou, tout au moins, un rebelle insurgé contre la loi. »

Le chef de la confrérie ne fut point assez maître de lui pour réprimer un mouvement d'impatience.

Toutefois, sans se laisser emporter à une réponse trop vive, il adressa ce discret reproche à son interlocuteur :

« En vérité, Monsieur, je ne m'attendais pas, je l'avoue, à entendre de semblables paroles de votre bouche. Je ne puis croire que vous blâmez l'intervention de vos serviteurs et de vos amis, même des amis que vous ne connaissez pas. Que leur intervention, trop zélée à vos yeux, vous ait ôté l'occasion de montrer votre grandeur d'âme, je ne le nierai point. Mais laissez-moi penser tout autrement que vous en ces matières. »

Le comte le considéra avec des yeux pleins d'étonnement.

« Oui, poursuivit le chef au masque de suie, votre erreur est pitoyable de croire que vous eussiez trouvé à Morlaix, ou à Rennes, des juges impartiaux, animés d'un sentiment profond de l'équité. Ces hommes n'auraient tenu nul compte de votre loyauté et de vos services présents. Ils n'auraient vu en vous que le serviteur d'une régime déchu, l'ancien soldat de la royauté, et cela aurait suffi pour assurer votre perte et celle de la noble femme qui n'a pas voulu séparer sa cause de la vôtre. Et, tenez, pour que vous ne doutiez point de ma parole, sachez qu'hier, au moment même où le citoyen Thiard, sur les conseils du citoyen Killerton, signait votre mandat d'écrou, moi qui vous parle, je présentais au même personnage la défense de notre confrérie sans pouvoir obtenir de lui qu'il rapportât le décret de proscription qui met hors la loi dix mille serviteurs dévoués de la Bretagne et de la France. »

M. de Plestin pencha la tête. Il comprenait que son sauveur avait raison et qu'il n'avait rien à répondre à une semblable preuve. Il se borna donc à lui dire, sans essayer de dissimuler la tristesse dont il se sentait envahi :

« Vous avez agi en homme de cœur, Monsieur, et je vous en garderai une éternelle reconnaissance. Achevez donc votre œuvre et disposez de moi à votre guise. Puisque me voici proscrié et contraint à la fuite, il me reste les moyens d'assurer cette fuite. Je ne voudrais pas émigrer. Connaissez-vous quelque point du territoire qui puisse m'offrir un abri ? »

— Oui, répondit le chef. Prenez donc toutes vos dispositions pour le départ, car la nuit est courte en cette saison, et il faut qu'avant le lever du jour vous ayez quitté le pays. »

Roger donna ses ordres. On attela sur l'heure l'unique voiture du manoir. La comtesse Aude y entassa ce qu'elle avait de plus précieux, en bijoux et en papiers de famille. Il fallut éveiller le petit Robert, qui monta avec sa mère dans le véhicule.

La vieille femme de charge, qui avait vu naître et grandir l'enfant, refusa de quitter le manoir. Elle ne voulait pas se séparer de sa mère, une paysanne septuagénaire, qui avait élevé le comte Robert et voulait mourir à l'ombre du clocher de son église.

Ce fut donc à ces deux fidélités, accrues du dévouement de tous les fermiers du domaine, que la famille proscriée laissa le soin de veiller sur le domaine abandonné, foyer et berceau d'une race jadis heureuse et honorée, aujourd'hui frappée par l'implacable adversité.

PIERRE MAEL.

(A suivre)